

dans le midi de la France ; ce qui le prouve, c'est la physionomie toute particulière que prend encore le peuple toulousain en ce jour de joyeuse mémoire, bien qu'aux yeux de l'observateur, ce ne soit plus qu'une réminiscence de la gloire passée. En dépit des efforts généreux et constants des *Mainteneurs*, pour rehausser l'éclat de cette solennité littéraire, ce n'est que dans le cercle restreint de quelques membres de la société locale, que s'ouvrent aujourd'hui ces luttes poétiques où l'on accourait de toutes les parties de la France.

La séance se tient dans la salle des *Illustres*, au Capitole ; et pendant la lecture du rapport de la Commission sur les concours, des commissaires, désignés par le président, vont à l'église de la Daurade chercher les fleurs déposées sur l'autel de la Vierge ; à leur retour, on proclame les noms des lauréats ; puis lecture est faite des pièces qui ont remporté les prix. Voilà, en deux mots, à quoi se réduit tout le prestige des jeux floraux. Il faut convenir cependant que, par un reste de vieille habitude, la population semble s'associer au souvenir de cette fête renommée, mais seulement par une animation extérieure que je comparerais presque au mouvement de nos fêtes baladoires. Les principales rues de Toulouse sont encombrées de fleurs qui s'étagent en amphithéâtre jusqu'au sommet des devantures des magasins..., coïncidence remarquable entre les jeux floraux et le mois des fleurs consacré à Marie.

Cette coïncidence me paraît une forte présomption en faveur du système habilement développé par un savant de Toulouse, M. Poulet, qui a violemment compromis, il y a quelques années, l'existence de Clémence Isaure.

Il est un fait incontestable, c'est que Clémence n'est pas la fondatrice des jeux floraux, qui furent institués en 1323, par sept hommes de lettres, dont les noms nous ont été conservés dans un acte authentique cité par le docteur de Caseneuve, dans son livre intitulé *l'Origine des jeux floraux de Toulouse*. Ce fut ensuite à la générosité des magistrats de cette ville que l'on dut la dotation de l'École poétique naissante. Aucun écrivain du xvi^e siècle n'a pu préciser l'époque à laquelle Clémence aurait